



La Gazette d'Availles

Numéro 23 - Janvier 2026

Journal d'informations municipales de la commune d'Availles-en-Châtellerault



Le mot du Maire

C'est un peu répétitif, mais je ne me lasserai jamais de profiter de cette nouvelle année, en mon nom personnel et au nom de tous les Conseillers municipaux, pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2026.

Des vœux de santé bien sûr, mais aussi de réussite professionnelle et personnelle, à vous et à tous vos proches.

Quelques réalisations significatives ont marqué cette année 2025.

Bien sûr, le regroupement de l'accueil de la Mairie et de la Poste en un même lieu dans des locaux remis à neuf. Avec la permanence France Services, tous les services administratifs aux habitants se trouvent regroupés en un seul endroit.

À l'entrée du secrétariat, pour des raisons de confort et d'économies d'énergie, nous allons installer un sas extérieur pour couper les courants d'air froid de l'hiver. Après une année de mise en service de notre Espace Simone de BEAUVIOR, nous voyons que les associations et les habitants ont pris plaisir à l'utiliser. Il était donc important de réhabiliter ces lieux.

Nous avons mis à disposition de notre boulanger des locaux totalement rénovés dans lesquels il a installé des équipements neufs et modernes. Je sais que les habitants de la commune apprécieront le pain et les pâtisseries qu'il y confectionne. Nous lui souhaitons une belle réussite.

J'en profite pour rappeler que cet investissement important ne va rien coûter à la commune et ne sera pas payé par les impôts des habitants. Une part importante a été financée par des subventions et le solde par une avance de trésorerie sans intérêts que nous a accordée le Syndicat Energies Vienne. Ce prêt sera remboursé par les loyers que va nous verser le boulanger.

Le dernier investissement important en cours concerne l'aménagement du local à côté de La PAMPA. Deux neurologues et leurs deux secrétaires vont venir s'y installer dès que les travaux seront terminés (fin mars, début avril). Une arrivée très appréciée par notre pharmacienne.

Avec l'installation d'une diététicienne, d'une sophrologue et d'une hypnothérapeute, tous les locaux communaux du centre bourg sont occupés. Avec l'arrivée de la laverie, de l'atelier de motoculture de Frédéric DUBOIS, de LA KAVE d'Abdel Aziz KOUNE et l'installation de Manon LUCAS un peu plus loin, nous avons maintenant une offre de services à la hauteur de ce que peuvent attendre les habitants d'une commune rurale de notre taille. La désertification des services ne concerne donc pas Availles.

Bernard Biet



Vœux de la municipalité

La traditionnelle séance de présentation des vœux de la municipalité aura lieu le **mercredi 21 janvier à 19h00 à L'Espace René Descartes**.

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal convient tous les habitants à participer à ce moment d'échanges qui permettra de faire le bilan de l'année passée et de rappeler que quel que sera le résultat des élections du mois de mars, la commune devra être gouvernée dans l'intérêt général de ses habitants qui vont donner mandat à des citoyens qui s'engageront en leur nom.

Voter, mon droit, mon devoir !



Vous aurez à choisir l'équipe qui dirigera la commune en votre nom pour les six ans à venir. C'est une responsabilité importante !

Votez pour qui vous voulez, votez, blanc, votez nul, mais votez !

Habitants, contribuables, gérants de société de la commune, si vous voulez voter à Availles et n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au **6 février** au plus tard pour le faire. Renseignez-vous à la mairie



Ouverture de la Boulangerie

Nous étions tous impatients que cela arrive et enfin, le 17 novembre, Boris a ouvert les portes de son magasin.

Dès sept heures du matin, tous les jours sauf le mercredi, du pain chaud et des viennoiseries nous attendent et pour les retardataires, l'ouverture jusqu'à 19h00 en semaine est très pratique. Un matériel très perfectionné associé à une pâtissière de talent permet aussi d'offrir de savoureux desserts.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès.



Ouverture de LA KAVE

Depuis le 29 novembre, la place René Descartes a retrouvé de l'animation avec la réouverture du lieu de rencontres qu'était "Le Coq Hardi". Et nous étions nombreux à nous y presser ce soir là !

Abdel Aziz KOUNÉ nous y sert vins, cocktails et préparations à grignoter.

La possibilité de passer un bon moment entre amis en discutant autour d'un verre.



La vidéo protection a été installée à l'Espace Descartes.

Face aux incivilités constatées il a été décidé d'installer plusieurs caméras qui surveilleront l'intérieur et les abords du bâtiment.

Les enregistrements sont sécurisés dans un autre lieu, en cas de dégradations, une consultation rapide permettra d'identifier les auteurs. Les caméras, dont certaines sont bien visibles, sont elles-mêmes protégées contre le vandalisme. Qu'on se le dise !



Le Conseil Municipal des Jeunes participe à la commémoration de l'armistice du 11 novembre

Une grande partie des membres était au rendez-vous donné par la municipalité et les représentants des anciens combattants pour rendre hommage aux Availais tués au combat en fleurissant les monuments qui leur sont consacrés.

Au monument de la place de l'église, après lecture par le maire du message de la ministre et la minute de silence, ils ont pris la parole pour faire lecture de courts extraits d'œuvres d'écrivains anciens combattants de 14-18 (Dorgelès, Remarque, Barbusse,...). Et c'est ensuite au monument du cimetière qu'ils ont entonné La Marseillaise après l'appel des Morts pour la France. Une belle initiative qui mérite d'être saluée.



Amélioration de la téléphonie mobile

Au salon des maires, confirmation a été donnée que les antennes 5G des réseaux SFR et Bouygues ont été installées sur le mât de Orange proche du cimetière. Elles sont opérationnelles depuis le mois de septembre 2025. Presque tous les opérateurs de téléphonie mobile diffusent maintenant en 5G sur notre commune

www.availlesenchatellerault.fr
Vous y trouverez toutes les adresses
et informations utiles.

Ça marche aux cyclos d'Availles

Le 9 novembre c'était la marche annuelle "Entre Vienne et Ozon".

Départ de l'Espace Descartes entre 8 et 9heures après un petit café et des douceurs car il fallait bien se donner du courage pour s'enfoncer dans la brume matinale pour 8, 11 ou 14 kilomètres.

Pourtant ce sont plus de deux cents participants qui se sont présentés au départ.

Environ à mi-parcours, halte obligatoire aux hangars de Bernard Blanchard pour le casse-croûte. Pâté, camembert, café.... Et vin chaud !

Là les discussions s'engagent et l'ambiance est chaleureuse.

On y rencontre les signaleurs à VTT qui ont balisé le parcours la veille, l'ont vérifié avant le départ le matin et passeront derrière le dernier participant pour ramasser les panneaux.

Une belle matinée qui a procuré beaucoup de plaisir aux participants grâce à une équipe de bénévoles qui s'implique sans compter.



Octobre rose

Ce sont plus de 120 personnes qui avaient répondu à l'appel du Comité des Fêtes pour la marche pour "Octobre Rose". Deux parcours avaient été préparés : 4 et 8 km, permettant ainsi aux marcheurs de niveaux différents de participer.

Un café et des douceurs accueillaient les participants dans la bonne humeur et, après le parcours, un apéritif prolongeait ce moment de convivialité.

La contribution financière des marcheurs a permis de recueillir plus de 600 euros qui seront reversés au fonds Aliénor d'Aquitaine (*dotation pour la promotion, le soutien et le développement de la recherche en santé et l'innovation médicale du CHU de Poitiers*).

La Présidente Sophie Girault a annoncé que le Comité des Fêtes, sur ses fonds, avait décidé de rajouter 1€ par participant à ce versement, et elle a remercié chaleureusement les marcheurs ainsi que Martine et Daniel Pineau qui avaient préparé les circuits.



L'éclairage du stade



Le terrain annexe était depuis longtemps équipé de puissants projecteurs qui permettaient aux équipes de s'entraîner en soirée pendant la période hivernale. Il étaient très consommateurs d'électricité. Le Conseil Municipal, poursuivant sa volonté de réduire la consommation d'énergie des équipements communaux, a décidé de les remplacer par des dispositifs à leds beaucoup moins énergivores.

Le mardi 28 octobre vers 18h30, Bernard Biet et John Rouet, co-président de l'Espérance, recevaient Patrice Hérault de la commission des terrains du District de la Vienne de Football venu procéder à l'homologation du nouvel équipement avec les représentants de l'entreprise Citeos qui a assuré l'installation.

Armés d'un luxmètre, ils ont pris des mesures sur un grand nombre de points précis du terrain avant de confirmer sa validation en catégorie E7.

Cet équipement, d'un coût d'environ 35 000€, a été financé à 25% par le fonds de concours de l'Agglomération et à 50% par le Syndicat Energies Vienne qui était représenté par son Vice-Président, Jean-Pierre Lardeau.

Le reste est à la charge de la commune qui, à terme, retrouvera les fruits de son investissement par la réduction des consommations.

Tous les éclairages communaux d'Availles sont donc maintenant équipés en leds.

Noël des ainés de la commune

Cette année 192 Availais (dont 92 hommes et 100 femmes) âgés de plus de 75 ans bénéficiaient selon leur choix d'une invitation à un repas festif ou d'un colis confectionné avec des produits de producteurs locaux. Le 14 décembre, 77 personnes ont participé au repas organisé à l'Espace Descartes, servi par le traiteur MERCIER de Naintré. Ce fut un moment festif et convivial avec une très bonne ambiance. Les autres personnes ont reçu la visite des membres du CCAS venus leur apporter leur colis ; très bon accueil et de bons moments passés auprès de nos ainés.

Patricia Thiaudière



Les membres du CCAS à la préparation des colis

Portrait d'une Avallaise

Marie-Marthe Huyart est née en 1941 à Sanxay, dans une famille d'agriculteurs.

Dès son plus jeune âge c'est le métier d'institutrice comme on l'appelait alors qui l'a attirée. Après une scolarité primaire dans son village, c'est au lycée de la Providence qu'elle obtient son bac. Quelques mois plus tard elle enseignera à l'école du Sacré Cœur de Vouneuil-sur-Vienne. Elle rencontre alors Daniel, qui deviendra son mari en 1964. Trois garçons vont naître de cette union en 1965, 1966 et 1968.

Après un an passé dans la petite école privée de Latillé, elle part pour un poste à Olivet (45) également pendant un an. De retour à Châtellerault elle enseignera à l'école Notre-Dame (filles), fondue en Saint-Gabriel après la mixité. Cela jusqu'à sa retraite en 1995.

Malheureusement Daniel décédera en 1996, laissant un grand vide une petite année après la retraite. Une ancienne collègue voulant l'aider à surmonter ce moment douloureux lui parle d'une association qui lui permettra de s'investir en devenant formatrice pour une mission sociale.

Cette association, maintenant sous l'autorité de la région, s'appelle "LA CLE" pour **Compter, Lire, Écrire**, elle s'adresse à des apprenants adultes français ou francophones qui sont sortis d'un système scolaire sans maîtriser ces compétences ou les ont oubliées. Ils sont maintenant très motivés pour les acquérir. Ces personnes sont adressées par différentes structures officielles ou sont informées par le bouche à oreille. Marie-Marthe y officie deux après-midis par semaine.

Elle est aussi très engagée dans la paroisse. Avec Mr Desforges et Nicolette Jourdane, elle accompagne notamment dans le deuil les familles qui souhaitent un office religieux pour leurs défunt. Adhérente aussi de l'association ALPHA, elle participe à la diffusion de la parole chrétienne lors de rencontres d'échanges ouvertes à tous, croyants ou non.

Tout cela lui laisse quand même quelques distractions. Elle aime la lecture le soir, fait tous les jeux de son journal quotidien, et regarde de nombreuses émissions de jeux à la télévision : "Ça fait beaucoup de bien à la tête" dit-elle ! Pour maintenir le physique elle pratique la gym "Pilates" deux fois par semaine avec le groupe de la MJC. Elle peut aussi évoquer ses souvenirs de très beaux voyages qu'elle a faits avec ses amis : Canada, Etats-Unis, Thaïlande...

Et avec son amie Edith elle ne manque jamais les animations qui se déroulent dans la commune avec un penchant bien naturel pour le théâtre où elle peut voir se produire son fils Grégory.

Après toutes ces années passées au service de ses semblables, Marie-Marthe mérite bien de profiter aussi de sa famille qui compte maintenant cinq petits-enfants et deux arrières petites-filles.



Travaux d'entretien du cimetière de Prinçay

Au fil du temps, les murs qui ont subi les contraintes de la météo se sont dégradés, notamment par les "chapeaux". Il fallait donc intervenir pour conserver à ce petit cimetière sa dignité et sa valeur de patrimoine local.

Comme pour le cimetière principal, c'est l'entreprise SC Maçonnerie d'Availles qui a réalisé les travaux. On voit ci-dessous Vincent Spiegel et Maxime Crochu dans la phase des finitions.



La place Descartes illuminée

Encore une fois, grâce à l'ACAPLA, nous avons un beau sapin illuminé qui décore notre place centrale. Que les amis des arbres se rassurent, il n'a pas été coupé pour l'occasion, c'est l'ASAP qui devait l'enlever d'un endroit où il gênait et qui a négocié avec son client pour que cela attende la période de Noël. Merci à eux.



Par ailleurs, suite à une proposition qui avait été faite en début d'année par la Commission des Relations Extérieures, nous avons aussi procédé à l'illumination par l'intérieur des vitraux de l'église. Ils sont effectivement très beaux et il était dommage de ne pas mettre en valeur les éléments du patrimoine de notre commune quand cela ne demande que peu de moyens. L'allumage fonctionne aux mêmes heures que l'éclairage public.



Déchets

Grand Châtellerault a lancé une campagne de communication sur le thème "Ordures, la marque du non respect" qui vise à interpeller les habitants sur le rôle de chacun.

Elle se veut agressive, comme peuvent l'être les réactions de la majorité de ceux qui constatent que certains déposent leurs déchets n'importe où alors qu'avec les différents points de collecte et les nombreuses déchèteries de Grand Châtellerault on a toute possibilité de se débarrasser proprement de ce qui nous gène.

Nous avons fait une campagne d'affichage sur les points de collecte de la commune, si vous ne vous êtes pas personnellement senti agressé, c'est bon signe, dommage pour ceux qui l'ont été !



INTRAMUROS sur votre smartphone :
l'information communale gratuite
au quotidien

QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

- 1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- 2 Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés
- 3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.
- 4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé
- 5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- 6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage



Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur 7

N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue 8

Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile 9

Installez des dispositifs de sécurité passive 10

Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur 11

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce 12



PARTICIPATION CITOYENNE

C'est un dispositif simple, efficace et gratuit de prévention et de lutte contre les actes de délinquance et les incivilités dans la commune.

La présentation de la participation citoyenne aux habitants d'Availles a eu lieu le 19 octobre 2021. Une convention a été signée entre la municipalité, la Sous-Préfecture et la Gendarmerie Nationale. Dix référents volontaires ont été choisis parmi les habitants. Leurs lieux de résidence couvrent la plus grande partie du territoire de la commune, assurant ainsi une proximité pour faire le relais avec la Gendarmerie pour prévenir les incivilités et les actes de délinquance.

Une nouvelle réunion d'échanges a eu lieu le 24 novembre

Le sujet sensible de la recrudescence des cambriolages y a été traité et vous trouverez à la suite la synthèse des conseils pour les éviter ou se prémunir de leurs conséquences.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr

Des nouveautés à l'accueil périscolaire

Depuis la rentrée des activités sont proposées à vos enfants deux fois par semaine, jusqu'à 18h00, dans les locaux de l'accueil périscolaire.

Après l'initiation au théâtre et la médiation par l'animal, les enfants peuvent découvrir le tennis de table ou apprendre les bases de la langue des signes.

Les animateurs ont à cœur de proposer des activités diversifiées, en adéquation avec les goûts ou l'esprit curieux des enfants.

Autre nouveauté, un espace pour la lecture et la détente a été aménagé dans la salle de l'accueil pour offrir un peu de répit dans les journées bien remplies des enfants.

Décembre a été le temps de se préparer pour Noël, période si précieuse pour les petits.

L'accueil périscolaire les a accompagnés pendant la préparation des fêtes avec la réalisation de décos ou de jeux de Noël. Cela les a aidés à patienter en attendant ce moment magique

L'équipe périscolaire espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.

Benoit GRISON



Golf



Langue des signes



Médiation animale



Tennis de table

Comment la commune participe-t-elle au fonctionnement de ses associations ?

Depuis maintenant plusieurs années, le principe général veut que la municipalité ne verse pas de subventions de fonctionnement aux associations de la commune. Cela mérite une explication.

Le choix a été fait de mettre à leur disposition, gratuitement et sans limitation du nombre d'utilisations, les moyens matériels (salles, équipements sportifs) qui leur permettent d'exercer leurs activités et d'organiser les manifestations qui leur servent à se procurer des fonds.

Fédérées par le Comité des Fêtes, les associations de la commune jouissent notamment d'une priorité de réservation des salles au delà des cinq trimestres courants.(*)

Ces mises à disposition représentent un volume important et une charge financière non négligeable.

Ainsi, pour 2025, c'est près de 2 200 heures de disponibilité des salles qui ont été accordées à nos associations, représentant un coût estimé à près de 75 000 €.

Coûts importants aussi, pour l'entretien des installations sportives du stade municipal et des équipements qui lui sont associés.

La commune peut aussi acquérir des matériels (tables, bancs...) dont elle confie la gestion au Comité des Fêtes pour les mettre à la disposition des associations qui en ont besoin.

Ce principe général posé, il reste toutefois des cas où la commune peut aider ses associations par un financement direct.

Le premier concerne les associations qui ont des activités "école" dans le domaine sportif ou culturel à l'intention des jeunes. Pour cela l'association bénéficie d'un versement annuel de 40€ par jeune de moins de 18 ans résidant dans la commune, inscrit à ces activités A chaque association de décider de la manière dont elle utilise cette aide et d'en rendre compte à ses adhérents.

Le deuxième cas concerne les associations qui œuvrent dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, volet jeunesse (MJC, Petit Prince, Adèle).

Enfin le dernier cas concerne les organisations de manifestations qui présentent un intérêt général pour la commune et ses habitants, Par exemple, le feu de Saint-Jean ou le 14 juillet ont fait l'objet d'un versement de 200 € au Comité des Fêtes à chaque fois qu'ils les a organisés.

Il existe aussi la situation exceptionnelle d'une association qui présente un projet particulier. Le Conseil étudie alors la proposition et se prononce sur l'aide qu'il peut apporter.

Tous les financements font l'objet d'une décision du Conseil municipal. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les comptes rendus sur Intramuros ou le site Internet.

(*) Cela explique pourquoi on ne peut pas accorder de réservation à un habitant pour une date située après ces cinq trimestres

Etat civil :

Depuis le début d'octobre, nous avons enregistré une naissance.



Noé LEDOUX

Trois Avallais(ses) sont décédé(e)s



Michel COMTE
Nathalie LADOUGNE née LEGUBE
Aliette RICHARD

Convention de coopération avec le Togo

En mai 2024, à l'occasion de la célébration du 250ème anniversaire de l'arrivée des Acadiens à Archigny, Bernard Biet a fortuitement eu l'occasion d'échanger avec Firmin Ossobé, un franco-togolais installé en Poitou, qui lui a parlé des relations qui s'étaient nouées entre la commune d'Archigny et celle de **WAWA 2** au Togo.

Ce dernier lui a alors fait savoir que d'autres communes togolaises seraient intéressées par ce type de partenariat et notamment celle d'Amou2.

Après discussion avec Jacky Roy, le maire d'Archigny, et la Présidente du Comité de Jumelage, il a été décidé d'une rencontre (2/12/24) pour présenter cela aux enseignants de l'école Roger Morin qui se sont montrés très intéressés par des relations avec une école togolaise.

Le Département de la Vienne, lui-même, a signé une convention de coopération avec la commune de **WAWA 1** au Togo en 2021.

Cette coopération porte entre autres sur la jeunesse, l'attractivité du territoire en matière de sport ,de nature, d'environnement et de développement durable.



Quelques mois plus tard, Monsieur **Beausoleil OBEKU**, conseiller à la coopération, est venu présenter le cadre général d'une telle convention au Conseil Municipal du 22 avril 2025 qui a décidé de valider ce projet. Les choses avançant, le Maire d'**AMOU 2** a décidé de venir à Availles pour signer une convention de coopération et c'est donc le 18 décembre que Monsieur **Mey GNASSIMBE**, accompagné de Monsieur **Beausoleil OBEKU**, nous ont rendu visite..

La réception a eu lieu en présence d'Isabelle Barraut, de Jacques Aumasson, des représentants du Syndicat Énergies Vienne , du Maire et des Adjoints d'Archigny ainsi que de la Présidente du Comité de Jumelage qui sont venus apporter témoignage de leur expérience des relations avec la commune de **WAWA 2**.

Nos amis Togolais ont donc fait connaissance avec notre village et ses activités.

Leur économie étant fortement marquée par l'agriculture, nous avons choisi de leur faire visiter deux entreprises liées à ce domaine.

AMOU 2 étant productrice de cacao, la Chocolaterie Berton était tout indiquée pour la première visite, et nous y avons été accueillis à bras ouverts, Monsieur Berton se faisant un plaisir d'expliquer tout le processus de la fabrication de ses chocolats et de leurs particularités de composition qui permettent de participer au maintien de la santé de leurs consommateurs.



Connaissance et dégustation du chocolat

Son discours a été imaginé par la dégustation des produits.

Monsieur Berton n'utilise pas de cacaos en provenance du Togo mais il s'est montré très intéressé pour en étudier la possibilité.

Nous nous sommes ensuite rendus à la boutique de produits régionaux de "L'huilerie Lépine" où Joffrey nous a accueillis pour nous parler des différentes activités de son entreprise.

D'abord l'huilerie en elle-même, où avant de commencer la campagne des noix, on était en train de traiter de l'arachide cultivée dans les Landes. Cela tombait bien car le Togo en est lui-même producteur.

Joffrey a ensuite décrit l'organisation et l'importance des différentes activités de l'exploitation agricole qui, forte de huit salariés et deux apprentis, est capable d'exploiter plus de douze cents hectares de terres en propre ou sous forme de travaux agricoles. Ce qui n'a pas manqué d'impressionner nos visiteurs ! Impression confirmée par la visite des hangars où les énormes engins (tracteur de 250ch, pulvérisateur de quatorze tonnes, coupe de moissonneuse-batteuse de plus de neuf mètres...) équipés de technologies avancées qui permettent à l'entreprise de s'inscrire dans le cercle restreint des exploitations certifiées HVE (*Haute valeur environnementale*).

Cette visite s'est ensuite terminée par une dégustation des produits régionaux de la boutique.

La journée s'est conclue par un échange entre maires et adjoints et il a été convenu qu'une petite délégation d'Availles allait répondre rapidement à l'invitation de se rendre à Amou 2.



La signature de la convention



Plaques commémoratives en chocolat réalisées par Mr Berton



Joffrey Lépine explique le fonctionnement de la machine à casser les noix



Le Comité des Fêtes et les représentants
des associations de la commune vous proposent le
PROGRAMME DES ANIMATIONS
DU 1er TRIMESTRE 2026

Comité des
FÊTES
Availles-en-Châtellerault

10/01 15h et 20h30		Théâtre organisé par l'Espérance - Arti>Show (troupe de Jaunay-Marigny) interprète "À grands coups de poêle" Espace Descartes - Réservation 05.49.93.60.36 ou 06.08.85.79.05
24/01 15h et 20h30		Théâtre organisé par les Cyclos - La troupe de la MJC interprète "Sous le figuier...l'oseille" Espace Descartes - Réservations : 06.28.20.55.53 ou 06.08.61.52.27
25/01 15h00		Théâtre organisé par Le Temps Retrouvé - La troupe de la MJC interprète "Sous le figuier...l'oseille" Espace Descartes - 06.13.30.56.23
31/01 15h et 20h30		Théâtre organisé par L'Espérance - La troupe de la MJC interprète "Sous le figuier...l'oseille" Espace Descartes - 05.49.93.60.36 ou 06.08.85.79.05
01/02 15h00		Théâtre organisé par ASAVIE - La troupe de la MJC interprète "Sous le figuier...l'oseille" Espace Descartes - 06.78.89.15.30
7/02 15h à 20h30		Théâtre organisé conjointement par l'Atelier, la Gym et l'Envol de Thyméo - "Les caprices de Cupidon" par La Ribambelle de Colombiers Espace Descartes - Réservation : 06.01.82.93.56 (Atelier) 06.02.01.12.85 (Gym) 06.22.52.40.51 (Envol de Thyméo)
8/02 14h00		Belote organisée par le Temps Retrouvé Espace Descartes - Réservations : 06.13.30.56.23
27/02 20h30		LOTO organisé par l'Espérance, animé par Jean-Marie Espace Descartes - Réservation 05.49.93.60.36 ou 06.08.85.79.05
28/02 15h00		Théâtre organisé par l'A.P.E - La troupe de la MJC interprète "Sous le figuier...l'oseille" Espace Descartes - Réservation 06.66.27.66.31
28/02 20h30		Théâtre organisé par la MJC - La troupe de la MJC interprète "Sous le figuier...l'oseille" Espace Descartes - Réservation 05.49.93.61.02 ou 06.61.86.83.48
10/03 21h00		Concert Chicago Shakura S'Aida organisé par La Note Blues Espace Descartes – Réservations et détails sur www.lanoteblues.com
21/03 20h00		Bal du foot organisé par l'Espérance Espace Descartes - Réservation 06.72.79.45.87
28/03 20h00		Choucroute organisée par l'ACCA Espace Descartes - Réservations : 06.33.50.45.45 ou 06.85.07.59.57

Programme de la médiathèque Paul-Émile Victor
05.49.20.35.73 - mediatheque.availles@grand-chatellerault.fr

Samedi 31 janvier de 10h à 12h30 : Booking club spécial romans d'amour

Partage de lectures autour d'un café

Mercredi 14 janvier à 10h30 : Histoires à petits sons - 0 à 3 ans avec les parents

Vendredi 6 février 20h00 : Soirée Pyjama - Pour écouter des histoires, 4 ans et plus

17 mars à 10h: Spectacle "Toutes petites traces" Spectacle pour les tout-petits

Mercredis 21/01, 25/02, 25/03 : Atelier d'écriture

Dans le cadre de la semaine de la petite enfance et pendant tout le mois de mars, la médiathèque proposera pendant les horaires d'ouverture un espace d'éveil sensoriel destinée aux tout-petits, objets sonores et lumineux, parcours découverte, venez passer un moment calme de découverte et de détente.



Et tous les quatrièmes dimanches de chaque mois : Marche dans la commune
Rendez-vous à 9h00 sur la Place Descartes.

